

RCS : LIBOURNE Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00394 Numéro SIREN : 514 651 611 Nom ou dénomination : SAS A2M PROXIMETAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2022 sous le numéro de dépôt 1721

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 07-69-20-25-76 / mail : rscs@greffe-tc-libourne.fr

SAS A2M PROXIMETAL
zone industrielle
33820 Saint-Aubin-de-Blaye

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : SAS A2M PROXIMETAL

Numéro RCS : 514 651 611

Numéro Gestion : 2009B00394

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse zone industrielle

: 33820 Saint-Aubin-de-Blaye

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2021

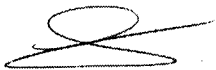
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 04/05/2022

Sous le numéro : 1721

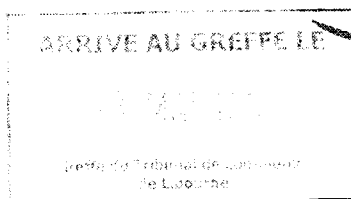
Délivré à Libourne le 4 mai 2022

La Greffière,



**VALAY - BELACEL – DELBREL-
CERDAN**

S.E.L.A.R.L d'Avocats
Avocats Associés
Avocats à la Cour d'Appel
Barreau d'AGEN



A2M PROXIMETAL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 200 000 Euros
Siège Social : Z.I. B.P. 301
33 820 SAINT AUBIN DE
BLAYE
R.C.S. Libourne 514 651 611

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

- **Extrait de décision annuelle sur
l'affectation du résultat**
- **Comptes annuels 2021**

103, avenue Jean Jaurès - 47200 MARMANDE

☎ : 05 53 64 90 10 - 📠 : 05 53 64 75 70

Bureau secondaire : Tour Victor Hugo - 50 Boulevard Carnot - 10^{ème} étage 47000 AGEN

☎ : 05 53 69 18 94 - 📠 : 05 53 69 18 96

✉ Secrétariat : cabinet@avocats-vbd.com

Consultations sur Rendez-vous - Membre d'un centre de Gestion agréé, le règlement par chèque des honoraires est accepté.

1

BILAN - ACTIF

ARRIVE AU GREFFE LE

Désignation de l'entreprise : AZM PROXIMETAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise ZI - BP 301 33820 ST AUBIN		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 5 1 4 6 5 1 6 1 1 0 0 0 1 4		Néant ☐ *			
		Exercice N clos la 13 0 0 9 2 0 2 1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF 135 707	AG	110 022	25 685
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP 123 971	AQ	73 015	50 956
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 297 372	AS	258 427	38 945
		Autres immobilisations corporelles AT 147 869	AU	119 157	28 712
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU 1 602	CV		1 602
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières * BH 13 840	BI		13 840
TOTAL (II) BJ		BK	560 621	159 740	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL 41 990	BM		41 990
		En cours de production de biens BN 605 127	BO		605 127
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV 11 339	BW		11 339
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 1 650 415	BY	39 262	1 611 153
		Autres créances (3) BZ 111 131	CA		111 131
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
Disponibilités CF 878 067	CG			878 067	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH 17 930	CI		17 930	
	TOTAL (III) CJ 3 315 999	CK	39 262	3 276 737	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 4 036 360	IA	599 883	3 436 478	
Renvoi : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	57 114	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		AZM PROXIMETAL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)			DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	504 427
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	333 134
	Subventions d'investissement			DJ	17 312
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 074 873
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	569 431
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	111 291
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	867 882
	Dettes fiscales et sociales			DY	677 579
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	2 460
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	132 962
TOTAL (IV)			EC	2 361 604	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 436 478	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 898 263
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 203	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A2M PROXIMETAL						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	8 068 757	FH		FI	8 068 757	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 068 757	FK		FL	8 068 757	
	Production stockée*					FM	(76 191)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	116 255	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	30 757	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 139 584	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 315 373		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 711		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 354 311		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	91 174		
Salaires et traitements*					FY	1 338 368		
Charges sociales (10)					FZ	471 084		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*					GA	76 103
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	39 262
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	2 566		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 689 952		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	449 632	
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 012	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1 012		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 158	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 158	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 147)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	447 485	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise A2M PROXIMETAL		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	14 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 583
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	963
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	64
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 027
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	13 556
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	127 908
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 155 179
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	7 822 045
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	333 134
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	28 264
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6 obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
PRODUIT DE CESSIION DES IMMOBILISATIONS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SUBVENTION D' INVESTISSEMENT			2 525
PENALITE ET AMANDES		963	
VNC DES ELEMENTS D'ACTIF CEDEES		64	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE

A – REGLES ET METHODES COMPTABLES

B – IMMOBILISATIONS

C – AMORTISSEMENTS

D – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

E – CREDIT BAIL

F – ENGAGEMENTS FINANCIERS

G – FAITS CARACTERISTIQUES

H - INTEGRATION FISCALE

I – TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2021 dont le total est de 3 436 477 euro
et, au compte de résultat de l'exercice, dégageant un bénéfice de 333 133 euro et, un
Chiffre d'Affaires de 8 068 757 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01-10-20 au 30-09-21.

A – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- immobilisations décomposables: l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables: Bénéficient des mesures de tolérance, elle sont amortie selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisé pour les PME.

b) Stocks et travaux en cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat, et les en cours à l'avancement.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

B - IMMOBILISATIONS

CADRE A

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluat.	Acquisition
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, recherche, développement	0		0
Autres immobilisations incorporelles	129 280		6 427
	129 280		6 427
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Constructions sur sol propre	0		0
Constructions installations générales	110 699		13 272
Install. techniques, matériel outillage industriels	282 477		14 894
Matériel de transport	39 630		227
Matériel de bureau, informatique, mobilier	98 452		10 063
	531 258		38 456
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Prêt et autres immobilisations financières	17 405		50
	17 405		50
TOTAL	677 943		44 933

CADRE B

IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réévaluation Valeur d'origine
	par virement	par cession		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. recherche, développement			0	
Autres immobilisations incorporelles			135 707	
		0	135 707	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre			0	
Constructions installations générales			123 971	
Install. Techn. matériel outil. industriels			297 371	
Matériel de transport		459	39 398	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		43	108 472	
		502	569 212	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêt et autres immobilisations financières		2 013	15 442	
		2 013	15 442	
TOTAL		2 515	720 361	

C - AMORTISSEMENTS

CADRE A : SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0			0
Frais d'établissement, recherche, développement	87 580	22 442		110 022
Autres immobilisations incorporelles	87 580	22 442	0	110 022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre	32 889	5 503		38 392
Constructions installations générales	22 126	12 496		34 622
Install. techniques, matériel outillage industriels	235 801	22 625		258 426
Matériel de transport	36 121	2 473	395	38 199
Matériel de bureau, informatique, mobilier	70 437	10 564	43	80 958
	397 374	53 661	438	450 597
TOTAL	484 954	76 103	438	560 619

CADRE B : VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				CADRE C : AMORTISS. DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortiss. linéaires	Amortiss. dégressifs	Amortiss. exceptionn.	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établ. recherche, développement	22 442				
Autres immobilisations incorporelles	22 442				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions sur sol propre	5 503				
Constructions installations générales	12 496				
Install. Techn. matériel outil. industriels	22 625				
Matériel de transport	2 473				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 564				
	53 661				
TOTAL	76 103				

D - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Exercice clos le 30/09/21

Elément	Nombre	Valeur nominale en euros
1) Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	20 000	10,00
2) Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20 000	10,00

E - CREDIT BAIL MOBILIER

EXERCICE CLOS LE 30/09/21

NATURE DU BIEN	DATE DEPART CONTRAT	VALEUR A L'ORIGINE	DUREE DU CONTRAT	ANNUITE EXERCICE	ANNUITE RESTANT A PAYER					VALEUR RESIDUELLE
					EX 21/22	EX 22/23	EX 23/24	EX 24/25	EX 25/26	
BERLINGO NEMO CENTRALE ASSPIR. C3	24/09/15	12 571,55	60 mois	1 350,73						125,70
	17/03/16	10 082,77	60 mois	2 037,97						100,83
	20/07/16	44 416,84	60 mois	8 690,11	2 290,77					444,17
JUMPER C3	21/07/16	10 433,77	60 mois	2 308,82	565,71					104,34
	20/06/17	18 665,00	60 mois	3 777,77	3 975,24	662,54				186,65
	01/12/17	11 156,00	60 mois	2 407,08	2 407,08	1 604,72				111,56
JUMPER SCIE A RUBAN	10/04/18	12 429,00	60 mois	2 661,94	2 723,40	2 723,40				124,29
	05/04/18	18 743,76	60 mois	3 875,77	3 917,52	3 917,52				187,44
	01/06/18	17 466,67	60 mois	3 653,28	3 653,28	3 653,28	608,88			174,67
JUMPER JUMPER PLATEAU 3 VEHICULE C3	13/07/18	17 443,76	60 mois	3 546,47	3 659,16	3 659,16	914,79			174,44
	31/07/19	20 762,00	60 mois	4 415,04	4 415,04	4 415,04	4 415,04	1 103,76		207,62
	01/12/19	32 754,00	60 mois	6 765,72	6 765,72	6 765,72	6 765,72	4 510,48		327,54
JUMPER JUMPER C3 - 4 PLACES	15/09/20	18 994,26	60 mois	3 940,23	4 022,52	4 022,52	4 022,52	3 799,05		189,94
	18/02/21	19 012,26	60 mois	2 444,60	3 946,44	3 946,44	3 946,44	3 946,44	1 315,48	190,12
	22/03/21	14 445,76	60 mois	1 579,54	3 008,64	3 008,64	3 008,64	3 008,64	1 253,60	144,94
C3 - 2 PLACES JUMPER	22/03/21	12 078,43	60 mois	1 579,54	2 507,16	2 507,16	2 507,16	2 507,16	1 044,65	120,78
	01/08/21	19 432,26	60 mois	673,10	4 038,60	4 038,60	4 038,60	4 038,60	3 365,50	194,32
	09/09/21	19 419,76	60 mois	246,64	4 035,96	4 035,96	4 035,96	4 035,96	3 699,63	194,20
				55 954,35	55 932,24	48 960,70	34 263,75	26 950,09	10 678,86	3 303,55

55 954,35	176 785,64
	232 739,99

F - ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENT DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0,00
Cession créance Dailly CAISSE D EPARGNE	0,00
Cession créance Dailly BANQUE COURTOIS	0,00
Cession créance BPI France	0,00
Avals et cautions	767 726,52

ENGAGEMENT RECUS	MONTANT
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

G - FAITS CARACTERISTIQUES

A - Les créances clients sont soit :

1 - mise en dailly :

Durant l'exercice, il n'y a pas eu de mise en dailly

2 - cession marché public BPI France :

Durant l'exercice, il n'y a pas eu de chiffre d'affaire confié à BPI France.

H- INTEGRATION FISCALE

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale pour l'exercice débutant le 1^{er} octobre 2013.

société mère : METAL MAT,
filiale intégrée à hauteur de 100% : A2M Proximétal.

La convention de répartition de l'impôt au sein du groupe intégré est la suivante :

1. Charges fiscales dans les filiales comme en l'absence d'intégration
2. La société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble suite aux retraitements

Il en résulte en matière comptable et financière :

Charges d'impôt comme en l'absence d'intégration chez la filiale et la société mère.

Charges/ économies d'impôts résultant des correctifs : chez la société mère

Il a été mis en place une convention fixant la clause de répartition de l'impôt à charge de la filiale de supporter l'impôt comme si elle n'avait pas été intégrée fiscalement.

A ce titre, l'annexe aux comptes individuels des sociétés intégrées donne les indications suivantes :

- Impôt comptabilisé par A2M Proximétal : 127 908 €
- Impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale : 127 908 €
- Déficits reportables : néant

I - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

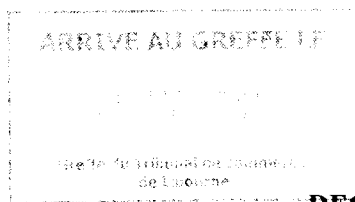
A2M PROXIMETAL

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros

Siège social : Z.I. B.P. 301

33820 SAINT AUBIN DE BLAYE

614 651 611 RCS LIBOURNE



**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2021
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 333 134 euros de la manière suivante :

La somme de 30 000 euros à titre de distribution de dividendes,
Le solde au poste « autres réserves » soit 303 134 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1 074 873 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate les distributions suivantes au titre des trois exercices précédents

Exercice clos le 30 septembre 2018 : 15 000 euros.

Exercice clos le 30 septembre 2019 : néant.

Exercice clos le 30 septembre 2020 : 30 000 euros.

Pour Copie certifiée conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. L. L.", written over a horizontal line.

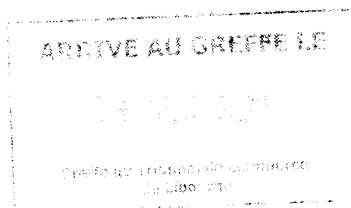
SAS A2M PROXIMETAL

Au capital social de 200 000 €

Siège social : ZI LES PINS

33 820 ST AUBIN DE BLAYE

RCS LIBOURNE : 514 651 611



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'Associé ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unique du 29 mars 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2M PROXIMETAL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A2M PROXIMETAL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

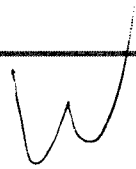
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

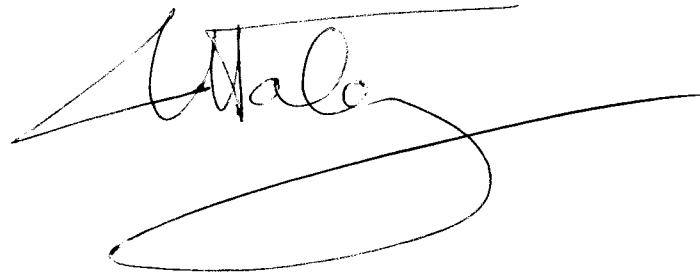
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MARMANDE, le 15 mars 2022

Laurence VALAY
Commissaire aux Comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Valay', with a long horizontal stroke extending to the right and a large loop underneath.

ANNEXES

W

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A2M PROXIMETAL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise ZI - BP 301 33820 ST AUBIN Durée de l'exercice précédent * 1 2

 Numéro SIRET* 5 1 4 6 5 1 6 1 1 0 0 3 1 4 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG	135 707	25 685
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (I)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ	73 015	50 956
	Constructions	AR	AS	297 372	38 945
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	147 869	28 712
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AV	AW		
	Immobilisations en cours	AX	AY		
	Avances et acomptes	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	1 602	1 602
	Autres participations	BB	BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	BE		
	Autres titres immobilisés	BF	BG		
	Prêts	BH	BI	13 840	13 840
	Autres immobilisations financières *	BJ	BK	560 621	159 740
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM	41 990	41 990
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO	605 127	605 127
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU		
	Marchandises	BV	BW	11 339	11 339
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	39 262	1 611 153
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	CA	111 131	111 131
	Autres créances (3)	CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
COMPTES DE RÉGULARISATION	DIVERS	CF	CG	878 067	878 067
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CH	CI	17 930	17 930
	Disponibilités	CJ	CK	39 262	3 276 737
	Charges constatées d'avance (3) *	CW			
	TOTAL (III)	CM			
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CN			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CO	IA	599 883	3 436 478
	Écarts de conversion actif *				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	57 114
Immobilisations :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2021

Désignation de l'entreprise		A2M PROXIMETAL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 200 000)			DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	504 427	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	333 134	
	Subventions d'investissement			DJ	17 312	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 074 873	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	569 431	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	111 291	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	867 882	
	Dettes fiscales et sociales			DY	677 579	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 460	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EB	132 962	
TOTAL (IV)			EC	2 361 604		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 436 478		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 898 263
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 203	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

W

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A2M PROXIMETAL.					Néant ☐ *		
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	8 068 757	FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 068 757	FK		FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
Variation de stock (marchandises)*						FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	
Salaires et traitements*						FY	
Charges sociales (10)						FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*					GA
		Sur immobilisations					GB
		- dotations aux provisions					GC
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	
Autres charges (12)						GF	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	
	Total des produits financiers (V)					GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	
	Total des charges financières (VI)					GV	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

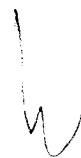
W

Désignation de l'entreprise A2M PROXIMETAL		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	14 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 583
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	963
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	64
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 027
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	13 556
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	127 908
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 155 179
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 822 045
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	333 134
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(3) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	28 264
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		
	(13) Dont cotisations facultatives A6 obligatoires A9		
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7		
(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUIT DE CESSION DES IMMOBILISATIONS			2 525
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			12 058
PENALITE ET AMANDES		963	
VNC DES ELEMENTS D'ACTIF CEDEES		64	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE

- A – REGLES ET METHODES COMPTABLES
- B – IMMOBILISATIONS
- C – AMORTISSEMENTS
- D – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- E – CREDIT BAIL
- F – ENGAGEMENTS FINANCIERS
- G – FAITS CARACTERISTIQUES
- H - INTEGRATION FISCALE
- I – TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS



Au bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2021 dont le total est de 3 436 477 euro
et, au compte de résultat de l'exercice, dégageant un bénéfice de 333 133 euro et, un
Chiffre d'Affaires de 8 068 757 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01-10-20 au 30-09-21.



A – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- immobilisations décomposables: l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables: Bénéficient des mesures de tolérance, elle sont amortie selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisé pour les PME.

b) Stocks et travaux en cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat, et les en cours à l'avancement.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

W

B - IMMOBILISATIONS

CADRE A

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluat.	Acquisition
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, recherche, développement	0		0
Autres immobilisations incorporelles	129 280		6 427
	129 280		6 427
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Constructions sur sol propre	0		0
Constructions installations générales	110 699		13 272
Install. techniques, matériel outillage industriels	282 477		14 894
Matériel de transport	39 630		227
Matériel de bureau, informatique, mobilier	98 452		10 063
	531 258		38 456
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Prêt et autres immobilisations financières	17 405		50
	17 405		50
TOTAL	677 943		44 933

CADRE B

IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réévaluation Valeur d'origine
	par virement	par cession		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. recherche, développement			0	
Autres immobilisations incorporelles			135 707	
		0	135 707	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre			0	
Constructions installations générales			123 971	
Install. Techn. matériel outil. industriels			297 371	
Matériel de transport		459	39 398	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		43	108 472	
		502	569 212	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêt et autres immobilisations financières		2 013	15 442	
		2 013	15 442	
TOTAL		2 515	720 361	

C - AMORTISSEMENTS

CADRE A : SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0			0
Frais d'établissement, recherche, développement	87 580	22 442		110 022
Autres immobilisations incorporelles	87 580	22 442	0	110 022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre	32 889	5 503		38 392
Constructions installations générales	22 126	12 496		34 622
Install. techniques, matériel outillage industriels	235 801	22 625		258 426
Matériel de transport	36 121	2 473	395	38 199
Matériel de bureau, informatique, mobilier	70 437	10 564	43	80 958
	397 374	53 661	438	450 597
TOTAL	484 954	76 103	438	560 619

CADRE B : VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

CADRE C : AMORTISS. DEROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortiss. linéaires	Amortiss. dégressifs	Amortiss. exceptionn.	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établ. recherche, développement	22 442				
Autres immobilisations incorporelles	22 442				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions sur sol propre	5 503				
Constructions installations générales	12 496				
Install. Techn. matériel outil. industriels	22 625				
Matériel de transport	2 473				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 564				
	53 661				
TOTAL	76 103				

D - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Exercice clos le 30/09/21

Elément	Nombre	Valeur nominale en euros
1) Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	20 000	10,00
2) Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20 000	10,00



E - CREDIT BAIL MOBILIER

EXERCICE CLOS LE 30/09/21

NATURE DU BIEN	DATE DEPART CONTRAT	VALEUR A L'ORIGINE	DUREE DU CONTRAT	ANNUITE EXERCICE	ANNUITE RESTANT A PAYER					VALEUR RESIDUELLE
					EX 21/22	EX 22/23	EX 23/24	EX 24/25	EX 25/26	
BERLINGO	24/09/15	12 571,55	60 mois	1 350,73						125,70
NEMO	17/03/16	10 082,77	60 mois	2 037,97						100,83
CENTRALE ASSPIR.	20/07/16	44 416,84	60 mois	8 690,11	2 290,77					444,17
C3	21/07/16	10 433,77	60 mois	2 308,82	565,71					104,34
JUMPER	20/06/17	18 665,00	60 mois	3 777,77	3 975,24	662,54				186,65
C3	01/12/17	11 156,00	60 mois	2 407,08	2 407,08	1 604,72				111,56
C3	10/04/18	12 429,00	60 mois	2 661,94	2 723,40	2 723,40				124,29
JUMPER	05/04/18	18 743,76	60 mois	3 875,77	3 917,52	3 917,52				187,44
SCIE A RUBAN	01/06/18	17 466,67	60 mois	3 653,28	3 653,28	3 653,28	608,88			174,67
JUMPER	13/07/18	17 443,76	60 mois	3 546,47	3 659,16	3 659,16	914,79			174,44
JUMPER PLATEAU	31/07/19	20 762,00	60 mois	4 415,04	4 415,04	4 415,04	4 415,04	1 103,76		207,62
3 VEHICULE C3	01/12/19	32 754,00	60 mois	6 765,72	6 765,72	6 765,72	6 765,72	4 510,48		327,54
JUMPER	15/09/20	18 994,26	60 mois	3 940,23	4 022,52	4 022,52	4 022,52	3 799,05		189,94
JUMPER	18/02/21	19 012,26	60 mois	2 444,60	3 946,44	3 946,44	3 946,44	3 946,44	1 315,48	190,12
C3 - 4 PLACES	22/03/21	14 445,76	60 mois	1 579,54	3 008,64	3 008,64	3 008,64	3 008,64	1 253,60	144,94
C3 - 2 PLACES	22/03/21	12 078,43	60 mois	1 579,54	2 507,16	2 507,16	2 507,16	2 507,16	1 044,65	120,78
JUMPER	01/08/21	19 432,26	60 mois	673,10	4 038,60	4 038,60	4 038,60	4 038,60	3 365,50	194,32
JUMPER	09/09/21	19 419,76	60 mois	246,64	4 035,96	4 035,96	4 035,96	4 035,96	3 699,63	194,20
		330 307,85		55 954,35	55 932,24	48 960,70	34 263,75	26 950,09	10 678,86	3 303,55
				55 954,35						
							176 785,64			
							232 739,99			

3

F - ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENT DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0,00
Cession créance Dailly CAISSE D EPARGNE	0,00
Cession créance Dailly BANQUE COURTOIS	0,00
Cession créance BPI France	0,00
Avals et cautions	767 726,52

ENGAGEMENT RECUS	MONTANT
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	



G - FAITS CARACTERISTIQUES

A - Les créances clients sont soit :

1 - mise en dailly :

Durant l'exercice, il n'y a pas eu de mise en dailly

2 - cession marché public BPI France :

Durant l'exercice, il n'y a pas eu de chiffre d'affaire confié à BPI France.

W

H- INTEGRATION FISCALE

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale pour l'exercice débutant le 1^{er} octobre 2013.

société mère : METAL MAT,
filiale intégrée à hauteur de 100% : A2M Proximétal.

La convention de répartition de l'impôt au sein du groupe intégré est la suivante :

1. Charges fiscales dans les filiales comme en l'absence d'intégration
2. La société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble suite aux retraitements

Il en résulte en matière comptable et financière :

Charges d'impôt comme en l'absence d'intégration chez la filiale et la société mère.

Charges/ économies d'impôts résultant des correctifs : chez la société mère

Il a été mis en place une convention fixant la clause de répartition de l'impôt à charge de la filiale de supporter l'impôt comme si elle n'avait pas été intégrée fiscalement.

A ce titre, l'annexe aux comptes individuels des sociétés intégrées donne les indications suivantes :

- Impôt comptabilisé par A2M Proximétal : 127 908 €
- Impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale : 127 908 €
- Déficits reportables : néant



I - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	capital social	Réserve et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêt et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A.H.T. du dernier exercice clos	Resultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.